

## SITUATION SANITAIRE AU 19-9-2021

> Vous trouverez ci-joint les derniers indicateurs sanitaires du département.

Sur la période du 13 au 19 septembre, l'activité épidémique continue de ralentir dans l'Oise. Le taux d'incidence est en baisse à 67,1 cas pour 100 000 habitants, mais reste supérieur à ceux des autres départements de la région et au seuil d'alerte de 50 cas/100 000 habitants. Le niveau de vulnérabilité du département se maintient au niveau élevé.

A l'échelle des territoires, la situation épidémiologique continue de s'améliorer mais les communautés de communes de Senlis Sud Oise et du Liancourtois présentent toujours des taux, autour de 200, beaucoup plus élevés que la moyenne départementale.

### **Situation épidémique :**

Taux d'incidence (nombre de cas pour 100 000 hab)/7 jours (chiffre départemental) : 67,1 contre 82,1 le 16/09 (moyenne HdF : 49,1 / moyenne nationale : 72,8 / moyenne IDF : 86,3)

Taux de positivité des tests/7 jours (chiffre régional) : 1,1% contre 1,7% le 16/09 // moyenne nationale : 1,4%

Présence du variant delta : 100% des tests criblés contre 99% le 16/09

### **> Situation hospitalière :**

Taux d'occupation (total) en réanimation (chiffre régional) : 79,87% contre 79,42% le 16/09

Nombre d'hospitalisations conventionnelles - patients COVID (chiffre départemental) : (0) 20

Nombre de patients en réanimation pour COVID (chiffre départemental) : (-2) 11

### **> Situation à l'échelle des territoires**

Taux d'incidence des EPCI depuis le 16/09:

CC Senlis Sud Oise : 203,8 contre 178,8

CC du Liancourtois : 191,8 contre 153,4

CC de l'Aire Cantilienne : 105,5 contre 116,7

CC des Deux Vallées : 87,4 contre 157,4

CA Creil Sud Oise : 78,8 contre 114,7

CC des Sablons : 65 contre 86,7

CA du Beauvaisis : 61,9 contre 80,5

CC des Lisières de l'Oise : 61,7 contre 80,2

CA de la Région de Compiègne et Basse Automne : 60,9 contre 109,6

CC du Pays des Sources : 59,2 contre 13,7

CC de la Plaine d'Estrées : 50,5 contre 22,5

CC du Clermontois : 48,2 contre 32,1

CC du Pays Noyonnais : 39,4 contre 45,5

CC des Pays d'Oise et d'Halatte : 35,3 contre 44,1

CC Thelloise : 32,6 contre 37,5

CC du Pays de Valois : 30,5 contre 77,3

CC du Plateau Picard : 29,7 contre 36,3

CC de l'Oise Picarde : 23,6 contre 33

CC du Pays de Bray : 5,4 contre 5,4

CC de la Picardie Verte : 3 contre 6,1

CC du Vexin-Thelle : 0 contre 0

> **Prévention :**

Opérations de prévention LAC organisées par l'ARS :

- vendredi 24/09 : Marché de Pierrefonds (8h-13h) – stand de prévention
- samedi 25/09 : Festival de la voix verte à Betz (10h-23h) – stand de prévention
- samedi 25/09 : Centre commercial Cora à Saint-Maximin (10h-18h) – stand de prévention
- samedi 25/09 : Parking Leclerc La croix-st-Ouen (10h-17h) – stand de prévention
- dimanche 26/09 : Foire à tout à Chaumont-en-Vexin (8h-14h) – stand de prévention
- dimanche 26/09 : Endurance à Avilly – stand de prévention
- dimanche 26/09 : Carnaval des Possibles à la Base de St Leu (10h-18h) – stand de prévention

- Résultats des opérations de prévention LAC organisées par l'ARS :

- samedi 18/09 : Auchan Beauvais (10h-18h) => 22 autotests distribués
- samedi 18/09 : Brocante à Varinfroy (9h-17h) => 56 autotests distribués
- samedi 18/09 : Woof Run à Chaumont-en-Vexin => 78 autotests distribués
- dimanche 19/09 : Brocante à Goincourt (10h-17h) => 86 autotests distribués
- dimanche 19/09 : Woof Run à Chaumont-en-Vexin => 134 autotests distribués

- dimanche 19/09 : Marché de Montataire (9h-14h) => 25 autotests distribués

### **CÉRÉMONIES PUBLIQUES ET PASSE SANITAIRE**

> Les cérémonies officielles, qui se dérouleront ces prochaines semaines, ne font pas partie des activités soumises au passe sanitaire conformément à l'article 47-1 du décret n°2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de la crise sanitaire. En revanche, si elles sont suivies ou accompagnées de restauration (buffet ou cocktails), l'application du passe sanitaire s'impose, pour cette seule séquence.

>

Par ailleurs, vous veillerez au strict respect des règles sanitaires et des gestes barrières dans leur organisation et déroulé. Les distanciations physiques notamment dans le rang protocolaire devront être assurées.